

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 12 février 2020 à 12 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président  
M. Rémy Normand, vice-président  
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente  
Mme Alicia Despins  
M. Jérémie Ernould  
Mme Michelle Morin-Doyle  
Mme Suzanne Verreault  
M. Steeve Verret  
Mme Émilie Villeneuve  
M. Patrick Voyer

Sont également  
présents: M. Luc Monty, directeur général  
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint  
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe  
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint  
M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet, greffier

---

**Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.**

**CE-2020-0239** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement de l'agglomération sur des travaux de modification de l'installation de certains compteurs d'eau et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1317 - AE2019-004 (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux de modification de l'installation de certains compteurs d'eau et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1317;
  - 2° l'appropriation d'un montant de 70 600 \$ au fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à dix pour cent (10%) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1317. Ce fond sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
-

**CE-2020-0240** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente de règlement, transaction et quittance relatifs aux dossiers de Cour 200-17-021444-146 et 200-17-026557-173 (*Allen Entrepreneur Général inc. c. Ville de Québec et al.*) - **AJ2020-002** (CT-AJ2020-002) — (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de l'entente de règlement, transaction et quittance entre *Allen Entrepreneur Général inc.*, *Zurich Compagnie d'assurance SA*, *Norda Stelo inc.*, *Dessau inc.*, *Labo S.M. inc.*, *Inspec-Sol inc.* et la Ville de Québec dans les dossiers de Cour 200-17-021444-146 et 200-17-026557-173, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au règlement hors cour joint au sommaire décisionnel;
- 2° au Service des finances de verser un montant de 740 000 \$, plus les taxes applicables, en guise de règlement complet en capital, intérêts, indemnité additionnelle, frais de justice et taxes;
- 3° aux procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et associés*, de signer, pour et au nom de la Ville, ledit règlement hors cour, ainsi que tous les documents nécessaires pour donner effet aux présentes.

---

**CE-2020-0241** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour la fourniture et l'entretien des terminaux radio pour le *Service évolué de radiocommunication pour l'agglomération de Québec* - Lot 3 (Appel d'offres public 50788) - **AP2020-053** (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation d'une dépense supplémentaire de 438 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), au contrat adjudgé à *Bell Mobilité inc.*, en vertu de la résolution CA-2019-0044 du 6 février 2019, relative au contrat pour la fourniture et l'entretien des terminaux radio pour le *Service évolué de radiocommunication pour l'agglomération de Québec* (SÉRAQ) - Lot 3, pour la période se terminant le 5 février 2027, à l'exception du volet 1 qui se terminera le 5 février 2022, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0242** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adhésion de la Ville de Québec à l'entente contractuelle du *Centre de services partagés du Québec* pour les services de revue de presse écrite et veille des médias électroniques (radio et télévision) (Dossier 73094) - **AP2020-054** (CT-2466203) — (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de l'adhésion de la Ville de Québec à l'entente contractuelle du *Centre de services partagés du Québec* (CSPQ) pour des services de revue de presse écrite et veille des médias électroniques (radio et télévision), et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes;
- 2° au Service des approvisionnements de compléter les démarches afin de faire adhérer la Ville de Québec au regroupement d'achats du *Centre de services partagés du Québec* (CSPQ), pour une période de trois ans débutant au printemps 2020 (date officielle à confirmer par le CSPQ), jusqu'au 31 mars 2023;
- 3° de mandater le directeur de la Section acquisitions biens et services techniques du Service des approvisionnements comme représentant autorisé de la Ville de Québec afin de confirmer l'adhésion de la Ville de Québec à ladite entente.

---

**CE-2020-0243** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente triennale entre la Ville de Québec et *Agiro*, relative aux services professionnels et techniques pour la réalisation de projets en limnologie – années 2020 à 2022 (Dossier 64699) - **AP2020-097** (CT-2467042) — (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de l'entente triennale entre la Ville de Québec et *Agiro*, relative aux services professionnels et techniques pour la réalisation de projets en limnologie - années 2020 à 2022, pour une somme de 817 084,18 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
  - 2° aux directeurs du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement et du Service des approvisionnements de signer ladite entente.
-

**CE-2020-0244** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale–Nationale et de la Ville de Lévis 2020–2022, entre la Ville de Québec, la *Communauté métropolitaine de Québec* et plusieurs autres partenaires, relative au versement d'une subvention - Nomination d'un représentant et de son substitut au comité directeur de ladite entente sectorielle - **DE2020-022** (CT-DE2020-022) — (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 322 380 \$ à même le *Fonds de développement des territoires*, pour la réalisation des projets prévus à l'entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale–Nationale et de la Ville de Lévis 2020–2022;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec, la *Communauté métropolitaine de Québec* et plusieurs autres partenaires, relative au versement d'une subvention maximale de 102 460 \$ en 2020, de 107 460 \$ en 2021 et de 112 460 \$ en 2022, dans le cadre de la *Politique du Fonds d'investissement des territoires* pour la réalisation de ces projets, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 3° l'autorisation de l'utilisation de la somme résiduelle de 28 122 \$ de la Ville de Québec affectée à l'*Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale–Nationale et de la Ville de Lévis 2017–2019*, pour la réalisation desdits projets;
- 4° la nomination de madame la conseillère Marie–Josée Savard, membre du comité exécutif et membre du *Forum des élus de la Capitale–Nationale*, à titre de représentante au comité directeur de l'*Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale–Nationale et de la Ville de Lévis 2020–2022*, et la nomination de monsieur le maire Régis Labeaume comme substitut.

---

Madame la conseillère Michelle Morin-Doyle déclare qu'elle a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans les dossiers DG2020-005 et DG2020-004 et qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur ces questions et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celles-ci. Elle quitte la séance à 12 h 40.

**CE-2020-0245** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur les véhicules hippomobiles relativement à l'indice de chaleur ressentie*, R.A.V.Q. 1283 - **DG2020-005** (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur les véhicules hippomobiles relativement à l'indice de chaleur ressentie*, R.A.V.Q. 1283.

---

**CE-2020-0246 Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur les véhicules hippomobiles relativement à l'indice de chaleur ressentie, R.V.Q. 2789 - DG2020-004 (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur les véhicules hippomobiles relativement à l'indice de chaleur ressentie*, R.V.Q. 2789.

---

Madame la conseillère Michelle Morin-Doyle revient à la séance. Il est 12 h 44.

**CE-2020-0247 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement de l'agglomération sur des travaux de construction, de réfection et de rénovation de bâtiments et d'équipements urbains de nature mixte ainsi que sur les services professionnels et techniques y afférents et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1315 - GI2019-018 (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux de construction, de réfection et de rénovation de bâtiments et d'équipements urbains de nature mixte ainsi que sur les services professionnels et techniques y afférents et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1315;
- 2° l'appropriation d'un montant de 250 000 \$ au fonds général, soit une somme équivalente à dix pour cent (10%) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1315. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

---

**CE-2020-0248 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente de non-divulgaration et de confidentialité entre la Ville de Québec et GFL Environmental inc. - PV2020-001 (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente de non-divulgaration et de confidentialité entre la Ville de Québec et *GFL Environmental inc.*, selon des conditions conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

**CE-2020-0249** *Affectation de fonds à même la Réserve financière pour l'intégration de l'incinérateur en milieu urbain pour l'acquisition d'un analyseur de mercure pour l'incinérateur – Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'appropriation d'un montant à même la Réserve financière pour l'intégration de l'incinérateur en milieu urbain pour des travaux visant à minimiser les impacts de l'incinérateur sur son voisinage - PV2020-002 (Ra-2177)*

---

Il est résolu que le comité exécutif affecte des fonds à même la *Réserve financière pour l'intégration de l'incinérateur en milieu urbain* pour l'acquisition d'un analyseur de mercure pour l'incinérateur.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation de la libération des sommes inutilisées, soit 299 686,37 \$, relatives au projet de verdissement du terrain de l'incinérateur, en vertu de la résolution CA-2014-0220 du 3 juin 2014, et leur réaffectation à la *Réserve financière pour l'intégration de l'incinérateur en milieu urbain*;
- 2° l'appropriation d'un montant de 309 962,24 \$ à même la *Réserve financière pour l'intégration de l'incinérateur en milieu urbain* pour des travaux visant à minimiser les impacts de l'incinérateur sur son voisinage.

---

**CE-2020-0250** *Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement de l'agglomération sur l'acquisition et l'installation du matériel et de logiciels ainsi que sur les services professionnels et le personnel requis pour les mises en service de solutions d'affaires en matière de technologie de l'information et de télécommunication et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1329 - TI2020-001 (Ra-2177)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur l'acquisition et l'installation du matériel et de logiciels ainsi que sur les services professionnels et le personnel requis pour les mises en service de solutions d'affaires en matière de technologie de l'information et de télécommunication et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1329*;
- 2° l'appropriation d'un montant de 350 000 \$ au fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à dix pour cent (10%) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1329. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

**CE-2020-0251** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur une dépense mixte pour l'acquisition et l'installation du matériel et de logiciels ainsi que sur les services professionnels et le personnel requis pour les mises en service de solutions d'affaires en matière de technologie de l'information et de télécommunication et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1328 - **TI2020-002** (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur une dépense mixte pour l'acquisition et l'installation du matériel et de logiciels ainsi que sur les services professionnels et le personnel requis pour les mises en service de solutions d'affaires en matière de technologie de l'information et de télécommunication et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1328;
- 2° l'appropriation d'un montant de 4 700 000 \$ au fonds général, soit une somme équivalente à dix pour cent (10%) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1328. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

---

**CE-2020-0252** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des interventions en matière de transport, de travaux routiers, de pistes cyclables, d'éclairage, de signaux lumineux, de signalisation et de systèmes de transport intelligent sur le réseau routier artériel à l'échelle de l'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1318 - **TM2020-004** (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des interventions en matière de transport, de travaux routiers, de pistes cyclables, d'éclairage, de signaux lumineux, de signalisation et de systèmes de transport intelligent sur le réseau routier artériel à l'échelle de l'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.A.V.Q. 1318;
- 2° l'appropriation d'un montant de 780 000 \$ au fonds général de l'agglomération, correspondant à une partie de l'emprunt prévu par le Règlement R.A.V.Q. 1318. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

---

**CE-2020-0253** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du recueil des *Conditions de travail des officiers et officières cadres du Service de police de la Ville de Québec 2019–2023* - **RH2020-074** (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'approbation du renouvellement du recueil des *Conditions de travail des officiers et officières cadres du Service de police de la Ville de Québec* 2019–2023, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans les documents joints au sommaire décisionnel;
  - 2° le mandat au Service des ressources humaines pour qu'il modifie ledit recueil, conformément aux conditions mentionnées audit sommaire;
  - 3° l'autorisation au Service des finances de procéder aux virements budgétaires nécessaires.
- 

**CE-2020-0254 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour la mise à jour de la solution de gestion des investissements et de la dette (Dossier 73109) - AP2020-038 (CT-2463861) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adjudication, à *Berger-Levrault Canada ltée*, du contrat pour la mise à jour de la solution de gestion des investissements et de la dette, de la date d'adjudication au 31 décembre 2024, conformément à sa proposition, pour une somme de 544 465 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées au contrat de licence et de service joint au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2024 par les autorités compétentes;
  - 2° l'autorisation au directeur du Service des approvisionnements à signer ledit contrat.
- 

**CE-2020-0255 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat de services à une agence de communication créative – Campagne publicitaire, stratégie et créativité média sur la sécurité routière (Appel d'offres public 64685) - AP2020-065 (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Ogilvy Montréal inc.*, du contrat pour les services d'une agence de communication créative pour la conception et la réalisation d'une campagne publicitaire et la stratégie et créativité média sur la sécurité routière, selon les tarifs soumis le 10 décembre 2019, conformément à la demande publique de soumissions 64685, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2024 par les autorités compétentes.

---



**CE-2020-0256 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour la fourniture de conteneurs, chargeuse sur roues et transport des matières – Écocentres Beauport, Val-Bélair, Hêtrière et des Rivières – 2020 à 2025 – Lots 1 et 4 (Appel d'offres public 68880) - AP2020-083 (CT-2466717, CT-2466774) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Villéco inc.*, des contrats pour la fourniture de conteneurs, chargeuse sur roues et transport des matières – Écocentres Beauport, Val-Bélair, Hêtrière et des Rivières – 2020 à 2025 – Lots 1 et 4, conformément à la demande publique de soumissions 68880 et selon les prix unitaires soumis pour chacun des lots, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2025 par les autorités compétentes :

- Lot 1 – Écocentre Beauport : *Villéco inc.*, pour une somme de 2 041 993,54 \$ (plus TPS et TVQ applicables), pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2020 au 30 avril 2025, selon sa soumission du 21 janvier 2020;
  - Lot 4 - Écocentre Hêtrière : *Villéco inc.*, pour une somme de 1 778 247,78 \$ (plus TPS et TVQ applicables), pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2020 au 30 avril 2025, selon sa soumission du 21 janvier 2020.
- 

**CE-2020-0257 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Raynald Thibaudeau (ID. 175407), à titre de directeur du Service de la gestion des équipements motorisés - RH2020-112 (CT-RH2020-112) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Raynald Thibaudeau (ID. 175407), pour agir à titre de directeur (D080) du Service de la gestion des équipements motorisés (poste no 32814), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit contrat d'engagement joint au sommaire décisionnel.

---

---

**CE-2020-0258 Dépôt des listes de contrats pour le mois d'octobre 2019 - AP2019-771 (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de :

- la liste des contrats de 25 000 \$ et plus, sous forme de bons de commande et d'ententes pour le mois d'octobre 2019;
- la liste des contrats de plus de 2 000 \$, totalisant plus de 25 000 \$, émis à un même fournisseur, sous forme de bons de commande et d'ententes ou payés par la carte d'achat ou en atelier de facture décentralisé pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2019;

et demande que ces listes soient déposées au conseil de la ville, conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

---

**CE-2020-0259 Autorisation de la demande d'aide financière pour l'année 2020 auprès du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du programme *Aide aux projets - Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes* - **CU2020-007** (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de demander une aide financière pour l'année 2020 auprès du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du programme *Aide aux projets - Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes*, aux fins de l'acquisition de livres, de brochures, de périodiques, d'enregistrements audio et de documents multimédias;
  - 2° d'autoriser la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales à signer cette demande dans le cadre dudit programme.
- 

**CE-2020-0260 Annulation de l'appel public de propositions no 61273 publié le 11 juillet 2019 - Affectation au domaine privé de la Ville d'un immeuble sis en bordure de la rue du Cardinal-Maurice-Roy, connu et désigné comme étant les lots 6 174 573, 6 226 909, 6 295 899 et une partie du lot 6 295 901 du cadastre du Québec, et vente de ce même immeuble - Arrondissement de La Cité-Limoilou - **DE2020-025** (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif ordonne l'ouverture de la rue du Cardinal-Maurice-Roy, connue et désignée comme étant le lot 6 174 572 et une partie du lot 5 915 476 (parcelle 1) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, afin qu'elle devienne publique, tel qu'illustré au plan et mentionné dans la description technique préparés par monsieur Alain Tremblay, arpenteur-géomètre, le 8 janvier 2020, sous le numéro 2866 de ses minutes.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'annuler l'appel public de propositions no 61273 publié le 11 juillet 2019;
- 2° d'affecter au domaine privé de la Ville un immeuble situé en bordure de la rue du Cardinal-Maurice-Roy, connu et désigné comme étant les lots 6 174 573, 6 226 909, 6 295 899 et une partie du lot 6 295 901 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie totale approximative de 7 161 mètres carrés, tel qu'illustré au plan préliminaire joint à l'offre d'achat;
- 3° de vendre ledit immeuble aux *Placements Gilles Pelletier inc.*, pour une somme de 2 475 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à cette même offre d'achat jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0261** *Adoption du Règlement sur des travaux de construction, de réfection et de rénovation de bâtiments et d'équipements urbains ainsi que sur les services professionnels et techniques y afférents et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2824 - GI2019-016 (Ra-2177)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur des travaux de construction, de réfection et de rénovation de bâtiments et d'équipements urbains ainsi que sur les services professionnels et techniques y afférents et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2824;*
- 2° d'approprier un montant de 1 600 000 \$ au fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 2824. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

---

**CE-2020-0262** *Autorisation de présenter 6 projets d'infrastructures de loisirs sur le territoire de la Ville aux programmes d'aide financière gouvernementale, existants ou à venir, et pour lesquels lesdits projets pourraient être admissibles - GI2020-002 (Ra-2177)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la direction du Service de la gestion des immeubles à présenter les projets aux programmes d'aide financière gouvernementale, existants ou à venir, et pour lesquels ils pourraient être admissibles;
- 2° le directeur du Service de la gestion des immeubles à signer les formulaires de présentation des différents projets identifiés à soumettre au *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS - EBI)*;
- 3° le paiement de la part de la Ville de Québec des coûts admissibles et d'exploitation continue de ces projets.

---

**CE-2020-0263** *Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur des travaux de réaménagement du centre sportif de Sainte-Foy et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2820 - LS2019-451 (Ra-2177)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de modifier la fiche 2022100-V du PIQ 2020-2024 pour hausser le niveau de réalisation de l'année 2020 du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire d'un montant de 600 000 \$;
  - 2° d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur des travaux de réaménagement du centre sportif de Sainte-Foy et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2820;
  - 3° d'approprier un montant de 60 000 \$ au fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense supplémentaire prévue par le règlement R.V.Q. 2820 modifiant le règlement R.V.Q. 2753. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
- 

**CE-2020-0264** *Adoption du Règlement sur des travaux de construction d'un préau et d'une surface polyvalente au parc Saint-André situé dans l'arrondissement des Rivières et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2837 - **LS2019-459** (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur des travaux de construction d'un préau et d'une surface polyvalente au parc Saint-André situé dans l'arrondissement des Rivières et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2837;
  - 2° d'approprier un montant de 60 000 \$ au fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 2837. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
- 

**CE-2020-0265** *Demande relative à un acte pour lequel une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec est requise pour les lots 2 163 379, 2 163 961, 2 163 376, 2 163 374, 6 041 262, 6 041 252, 6 041 250, 2 163 542, 2 163 543, 2 163 544, 2 163 538, 2 163 954 et 6 041 258 du cadastre du Québec - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - PA2020-006* (Ra-2177)

---

Conformément à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (RLRQ, chapitre P-41.1), il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de demander, à la *Commission de protection du territoire agricole du Québec*, l'autorisation d'utiliser à des fins autres qu'agricoles une partie des lots 2 163 379, 2 163 961, 2 163 376, 2 163 374, 6 041 262, 6 041 252, 6 041 250, 2 163 542, 2 163 543, 2 163 544, 2 163 538, 2 163 954 et 6 041 258 du cadastre du Québec pour des travaux de réfection des fossés et ponceaux, ainsi qu'à l'ajout d'équipements municipaux sur les terrains privés, sur la base de l'analyse contenue au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0266** *Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme pour la colline Parlementaire, R.V.Q. 2816, tel que modifié - PA2020-011 (Ra-2177)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de prendre acte du rapport d'assemblée publique de consultation sur le Règlement R.V.Q. 2816;
- 2° d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au Programme particulier d'urbanisme pour la colline Parlementaire, R.V.Q. 2816, tel que modifié.*

---

**CE-2020-0267** *Adoption du Règlement sur l'acquisition et l'installation de matériel et de logiciels ainsi que sur les services professionnels et le personnel requis pour les mises en service de solutions d'affaires en matière de technologie de l'information et de télécommunication et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2845 - TI2020-003 (Ra-2177)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur l'acquisition et l'installation de matériel et de logiciels ainsi que sur les services professionnels et le personnel requis pour les mises en service de solutions d'affaires en matière de technologie de l'information et de télécommunication et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2845;*
- 2° d'approprier un montant de 300 000 \$ au fonds général de la ville, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.V.Q. 2845. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

---

**CE-2020-0268** *Adoption du Règlement sur des interventions en matière de transport, de travaux routiers, de voies cyclables, d'éclairage et de signalisation sur le réseau routier municipal à l'exclusion du réseau artériel à l'échelle de l'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2801 - TM2020-003 (Ra-2177)*

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement sur des interventions en matière de transport, de travaux routiers, de voies cyclables, d'éclairage et de signalisation sur le réseau routier municipal à l'exclusion du réseau artériel à l'échelle de l'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 2801;*
- 2° d'approprier un montant de 300 000 \$ au fonds général de la Ville soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue

par le Règlement R.V.Q. 2801. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

---

**CE-2020-0269** **Annulation de l'appel public de propositions no 50301 publié le 27 octobre 2017 - Affectation au domaine privé de la Ville d'un immeuble sis au 40, rue de la Pointe-aux-Lièvres, connu et désigné comme étant une partie du lot 5 568 926 du cadastre du Québec, et vente de cette même partie de lot - Modification de la servitude de non-accès en faveur de la Ville, par son déplacement sur une partie du lot concerné, Arrondissement de La Cité-Limoilou - DE2019-295 (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif ordonne l'ouverture des rues de la Pointe-aux-Lièvres et Lee, situées dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou, sur une partie du lot 5 568 926 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 90,2 mètres carrés, tel qu'illustré au plan préliminaire joint à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel, afin qu'elle devienne publique.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'annuler l'appel public de propositions no 50301 publié le 27 octobre 2017;
  - 2° d'affecter au domaine privé de la Ville un immeuble situé au 40, rue de la Pointe-aux-Lièvres, connu et désigné comme étant une partie du lot 5 568 926 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 2 914 mètres carrés, tel qu'illustré au plan préliminaire joint à l'offre d'achat, jointe au sommaire décisionnel;
  - 3° de vendre un immeuble situé au 40, rue de la Pointe-aux-Lièvres, connu et désigné comme étant une partie dudit lot, à *Terrain Dev Immobilier inc.*, pour une somme de 900 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite offre d'achat;
  - 4° d'autoriser la modification de la servitude de non-accès en faveur de la Ville, par son déplacement sur une partie du même lot, tel qu'illustré audit plan préliminaire, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'article 11, de ladite offre d'achat.
- 

**CE-2020-0270** **Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin lors de la séance du conseil de la ville tenue le 3 février 2020 demandant que la Ville de Québec s'engage à tenir une séance du comité plénier sur une base trimestrielle sur le projet de Réseau structurant de transport en commun, de façon à informer adéquatement les élus et la population - RS2020-001 (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin lors de la séance du conseil de la ville tenue le

3 février 2020, demandant que la Ville de Québec s'engage à tenir une séance du comité plénier sur une base trimestrielle (janvier à mars, avril à juin, juillet à septembre et octobre à décembre), de façon à informer adéquatement les élus et la population des avancements du projet de *Réseau structurant de transport en commun* (RSTC) dans un souci de transparence et de saine démocratie.

---

---

**CE-2020-0271** **Dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser pour le mois d'octobre 2019 - AP2019-770 (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser, par l'entremise de la *demande d'achat*, ou payées par la *carte d'achat* ou l'*atelier de factures* pour le mois d'octobre 2019, conformément à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c C-19).

---

**CE-2020-0272** **Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour le remplacement de la distribution et des démarreurs des pompes d'eau brute - Usine de traitement des eaux de Québec - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (Appel d'offres public 52501) - AP2019-879 (CT-2460632) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 64 819,75 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Turcotte (1989) inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-1710 du 5 septembre 2018, pour le remplacement de la distribution et des démarreurs des pompes d'eau brute - Usine de traitement des eaux de Québec – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0273** **Avis de modification numéro 2 relatif à la réfection de l'enveloppe et le réaménagement des ateliers – Centre de services Montmorency - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 53525) - AP2020-019 (CT-2465905) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 299 710,24 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Les Constructions Béland et Lapointe inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-1527 du 22 août 2019, pour la réfection de l'enveloppe et le réaménagement des ateliers – Centre de services Montmorency – Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.



---

**CE-2020-0274** Adjudication d'un contrat pour le centre sportif de Sainte-Foy – Lot 25 – Travaux de réaménagement et de pérennité – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 62637) - **AP2020-043** (CT-2467297) — (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Construction Durand inc.*, le contrat pour le centre sportif de Sainte-Foy – Lot 25 – Travaux de réaménagement et de pérennité - Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, pour une somme de 6 434 434,01 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 62637 et à sa soumission du 20 janvier 2020.

---

**CE-2020-0275** Adjudication d'un contrat pour les services d'une agence de sécurité (gardien) – Unité sanitaire mobile du 350, rue Saint-Joseph Est – Arrondissement de La Cité–Limoilou (Appel d'offres public 62636) - **AP2020-044** (CT-2466191) — (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Neptune Security Services inc.*, le contrat pour les services d'une agence de sécurité (gardien) - Unité sanitaire mobile du 350, rue Saint-Joseph Est – Arrondissement de La Cité–Limoilou, pour une somme de 132 862,50 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 64636 et à sa soumission du 17 décembre 2019.

---

**CE-2020-0276** Avis de modification numéro 3 relatif au contrat de services professionnels en architecture de paysage et en ingénierie spécialités génie civil et structure - Réaménagements de parcs et d'aires de jeux - Arrondissements de Charlesbourg et de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (VQ-49046) - **AP2020-068** (CT-2465889) — (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 6 700,68 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Aecom Consultants inc.*, en vertu de la résolution CE-2017-0307 du 8 mars 2017, pour des services professionnels en architecture de paysage et en ingénierie spécialités génie civil et structure, dans le cadre du projet portant sur des réaménagements de parcs et d'aires de jeux dans les arrondissements de Charlesbourg et de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

---



**CE-2020-0277 Avis de modification numéro 4 à l'entente de services pour l'hébergement des infrastructures technologiques dans un centre de traitement informatique du *Centre de services partagés du Québec* (Dossier 48096) - AP2020-076 (CT-2456007, CT-2456010) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 31 855 \$ (plus TPS et TVQ applicables) à l'entente de services pour l'hébergement des infrastructures technologiques dans un centre de traitement informatique du *Centre de services partagés du Québec*, en vertu de la résolution CA-2016-0204 du 8 juin 2016, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 4 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0278 Adjudication d'un contrat de services professionnels – Réfection et réhabilitation des infrastructures de surface 2020 (PSU190606) (Appel d'offres public 64736) - AP2020-080 (CT-2465157) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *FNX-INNOV inc.*, le contrat de services professionnels – Réfection et réhabilitation des infrastructures de surface 2020 (PSU190606), pour une somme de 155 650 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 64736 et à sa soumission du 18 décembre 2019;
- 2° autorise *FNX-INNOV inc.*, par son chargé de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.

---

**CE-2020-0279 Adjudication d'un contrat de services professionnels - Réfection des chambres de vannes P111, P211, P251, P426 et réaménagement du réseau d'eau potable (PSP190618) (Appel d'offres public 64788) - AP2020-082 (CT-2466403) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *WSP Canada inc.*, le contrat de services professionnels – Réfection des chambres de vannes P111, P211, P251, P426 et réaménagement du réseau d'eau potable (PSP190618), pour une somme de 297 650 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 64788 et à sa soumission du 16 janvier 2020;
- 2° autorise *WSP Canada inc.*, par son chargé de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant,

à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.

---

**CE-2020-0280** **Adjudication d'un contrat pour la fourniture et l'installation de structures récréatives – Parc des Gazouillis – Arrondissement de La Cité–Limoilou (Appel d'offres public 64834) - AP2020-086 (CT-2466569) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Équipements Récréatifs Jambette inc.*, le contrat pour la fourniture et l'installation de structures récréatives – Parc des Gazouillis – Arrondissement de La Cité–Limoilou, pour une somme de 130 294,87 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 64834 et à sa soumission du 13 janvier 2020.

---

**CE-2020-0281** **Renouvellement du contrat de services professionnels - Conseiller en radiocommunication (IT140043A) (Appel d'offres public 51379) - AP2020-088 (CT-2465790) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat pour les services professionnels d'un conseiller en radiocommunication (IT140043A), adjugé à *Groupe Sagex inc.*, en vertu de la résolution CE–2018–0642 du 4 avril 2018, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021, pour une somme de 185 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément aux conditions prévues au cahier des charges et à sa soumission du 8 février 2018.

---

**CE-2020-0282** **Adjudication d'un contrat de services professionnels pour divers projets en technologies de l'information – Lot 1 – Responsable de projets (Appel d'offres public 60824) - AP2020-089 (CT-2466157) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *ESI Technologies de l'information inc.*, le contrat de services professionnels pour divers projets en technologies de l'information – Lot 1 – Responsable de projets, pour une somme de 140 800 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 60824 et à sa soumission du 31 mai 2019.

---

**CE-2020-0283 Adjudication d'un contrat de services professionnels pour divers projets en technologies de l'information – Lot 3 – Analystes d'affaires (Appel d'offres public 60824) - AP2020-090 (CT-2465663) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Groupe CMI inc.*, le contrat de services professionnels pour divers projets en technologies de l'information – Lot 3 – Analystes d'affaires, pour une somme de 145 713 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 60824 et à sa soumission du 3 juin 2019.

---

**CE-2020-0284 Renouvellement de contrats pour des travaux de marquage sur pavage – Lots 2, 11, 13, 15 (VQ-49136) - AP2020-091 (CT-2466376, CT-2466398, CT-2466401, CT-2466409) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle les contrats, adjugés aux firmes suivantes, pour des travaux de marquage sur pavage, du 15 avril au 30 novembre 2020, conformément aux conditions prévues au cahier des charges VQ-49136 et selon les prix unitaires indexés de leurs soumissions respectives :

- Lot 2 : 9219-4463 *Québec inc. (A-1 Lignes Jaunes)*, pour une somme de 102 121,89 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 27 février 2017;
- Lot 11 : 9219-4463 *Québec inc. (A-1 Lignes Jaunes)*, pour une somme de 100 388,15 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 27 février 2017;
- Lot 13 : 9144-4505 *Québec inc. (Signalisation Girard)*, pour une somme de 273 215,67 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 16 février 2017;
- Lot 15 : 9219-4463 *Québec inc. (A-1 Lignes Jaunes)*, pour une somme de 96 305,34 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 27 février 2017.

---

**CE-2020-0285 Adjudication de contrats pour l'exécution de travaux de marquage sur pavage - Saison 2020 – Lots 1 et 2 (Appel d'offres public 64755) - AP2020-092 (CT-2466023, CT-2466025) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, aux firmes suivantes, les contrats pour l'exécution de travaux de marquage sur pavage – Saison 2020, lots 1 et 2, du 15 avril au 15 novembre 2020, conformément à la demande publique de soumissions 64755 et à leurs soumissions respectives des 25 et 29 novembre 2019 :

- Lot 1 : Marquage longitudinal – Secteur de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge : 9144-4505 *Québec inc. (Signalisation Girard)*, pour une somme de 131 533,08 \$ (plus TPS et TVQ applicables);

- Lot 2 : Marquage transversal et ponctuel – Secteur de Sainte-Foy–Cap-Rouge : 9219–4463 *Québec inc. (A-1 Lignes Jaunes)*, pour une somme de 108 833,60 \$ (plus TPS et TVQ applicables).
- 

**CE-2020-0286 Renouvellement du contrat pour la fourniture et la livraison de sulfate d'aluminium (ALUN) en vrac (Appel d'offres public 53285) - AP2020-098 (CT-2466741) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat pour la fourniture et la livraison de sulfate d'aluminium (ALUN) en vrac, adjugé à *Produits Chimiques Chemtrade Canada ltée*, en vertu de la résolution CE–2019–0436 du 13 mars 2019, pour une période de 12 mois, soit du 29 février 2020 au 28 février 2021, conformément à la demande publique de soumissions 53285 et aux prix unitaires de sa soumission du 4 février 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

---

**CE-2020-0287 Subvention, à titre d'assistance, à *La Grande Traversée*, dans le cadre de la tenue de l'événement *Grand défi des glaces*, en 2020 - BE2020-011 (Abrogée par CE-2020-0447) (CT-2466504) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° verse une subvention de 5 000 \$, à titre d'assistance, à *La Grande Traversée*, dans le cadre de la tenue de l'événement *Grand défi des glaces*, en 2020, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la lettre d'entente jointe au sommaire décisionnel;
  - 2° autorise la directrice du Bureau des grands événements à signer ladite lettre d'entente.
- 

**CE-2020-0288 Entente entre la Ville de Québec et *Mon Art Québec*, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Championnat international de karaté Québec Open*, en 2020 - BE2020-013 (CT-2467070) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Mon Art Québec*, relative au versement d'une subvention de 10 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Championnat international de karaté Québec Open*, en 2020, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° la directrice du Bureau des grands événements et le greffier de la Ville à signer ladite entente.

---

**CE-2020-0289** Subventions à plusieurs organismes culturels professionnels dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC/Ville - **CU2020-015** (CT-2467217) — (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif verse des subventions totalisant une somme maximale de 199 000 \$ à plusieurs organismes culturels professionnels dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCC/Ville.

---

**CE-2020-0290** Entente entre la Ville de Québec et *Bliqc inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Embauche d'un directeur ou d'une directrice de production et achat d'équipements* - **DE2020-006** (CT-DE2020-006) — (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 50 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Embauche d'un directeur ou d'une directrice de production et achat d'équipements*;
- 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Bliqc inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 50 000 \$, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0291** Entente entre la Ville de Québec et *9295-3678 Québec inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Commercialisation des marques Superwrap et LiquidShield en Asie de l'Est* - **DE2020-008** (CT-DE2020-008) — (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 50 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Commercialisation des marques Superwrap et LiquidShield en Asie de l'Est*;
- 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *9295-3678 Québec inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 50 000 \$, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0292 Entente entre la Ville de Québec et *Les technologies informatiques Fourwaves inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Exécution du plan de croissance et refonte stratégique de la technologie* - **DE2020-010** (CT-DE2020-010) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 50 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Exécution du plan de croissance et refonte stratégique de la technologie*;
- 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Les technologies informatiques Fourwaves inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 50 000 \$, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0293 Entente entre la Ville de Québec et *GPHY inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Lancement de la commercialisation des émetteurs et récepteurs de chargement sans fil nouvelle génération* - **DE2020-011** (CT-DE2020-011) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 50 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Lancement de la commercialisation des émetteurs et récepteurs de chargement sans fil nouvelle génération*;
  - 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *GPHY inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 50 000 \$, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.
-

**CE-2020-0294 Entente entre la Ville de Québec et Medscint inc., relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Mise en place d'une structure industrielle de production* - DE2020-013 (CT-DE2020-013) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 50 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Mise en place d'une structure industrielle de production*;
  - 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Medscint inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 50 000 \$, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2020-0295 Entente entre la Ville de Québec et la *Société Oigny & Co inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Embauche d'une équipe de vente* - DE2020-015 (CT-DE2020-015) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 50 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Embauche d'une équipe de vente*;
  - 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la *Société Oigny & Co inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 50 000 \$, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2020-0296 Subvention à *Ambulance Saint-Jean* - DG2020-007 (CT-2466254) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 12 500 \$ à *Ambulance Saint-Jean*.

---

**CE-2020-0297** Demande de permis portant le numéro 20191223–033, soumise pour la réalisation de travaux de réfection partielle de la toiture en bardeau de cèdre de la résidence patrimoniale sise au 1255, côte des Érables, dans l'arrondissement des Rivières - **PA2020-005** (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve, à la suite de la recommandation du conseil local du patrimoine, la demande de permis portant le numéro 20191223–033, soumise pour la réalisation des travaux de réfection partielle de la toiture en bardeau de cèdre de la résidence patrimoniale sise au 1255, côte des Érables, dans l'arrondissement des Rivières.

---

**CE-2020-0298** Entente entre la Ville de Québec et la ministre responsable de la région de la Capitale–Nationale, relative au versement d'une aide financière à la Ville de Québec pour le fonctionnement du *Comité de vigilance des activités portuaires* du Port de Québec - **PQ2020-003** (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la ministre responsable de la région de la Capitale–Nationale, relative au versement d'une aide financière de 10 000 \$ à la Ville de Québec, pour le fonctionnement du *Comité de vigilance des activités portuaires* du Port de Québec, selon des conditions conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° madame la conseillère Suzanne Verreault, membre du comité exécutif et présidente de la *Commission d'urbanisme et de conservation* et le greffier de la Ville à signer ladite entente.

---

**CE-2020-0299** Ordonnance numéro O–157 concernant des modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau artériel relativement à la route de l'Aéroport - Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - **TM2020-008** (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif adopte l'ordonnance numéro O–157 concernant la circulation sur la route de l'Aéroport, relative au Règlement R.V.Q. 2111, jointe au sommaire décisionnel.



**CE-2020-0300** **Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 17, 29 et 31 janvier 2020**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 17, 29 et 31 janvier 2020, tels que rédigés.

---

**CE-2020-0301** **Modification d'un poste de technicienne en génie civil, classe 6, en un poste de première technicienne en génie civil, classe 7, à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout et nomination de madame Josée Garon (ID. 020229) - RH2020-028 (CT-RH2020-028) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie le poste de technicienne en génie civil, classe 6 (poste no 42780), en un poste de première technicienne en génie civil, classe 7, à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, et ce, rétroactivement au 2 octobre 2017;
- 2° nomme madame Josée Garon (ID. 020229) au poste de première technicienne en génie civil, classe 7, à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0302** **Promotion de monsieur Éric Imbeault (ID. 051188) au grade de capitaine à la Direction adjointe de la surveillance du territoire du Service de police - RH2020-056 (CT-RH2020-0056) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Éric Imbeault (ID. 051188), employé permanent, au grade de capitaine (P018) (poste no 44889) à la Direction adjointe de la surveillance du territoire du Service de police, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> décembre 2019, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

**CE-2020-0303** Création d'un poste de technicien aux signaux lumineux, classe 5, à la Division de l'exploitation et de la mobilité intelligente du Service du transport et de la mobilité intelligente et nomination de madame Krystina Dessureault (ID. 169575) - **RH2020-062** (CT-RH2020-062) — (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de technicien aux signaux lumineux (F617), classe 5 (poste no 45626) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec* (FISA), à la Division de l'exploitation et de la mobilité intelligente du Service du transport et de la mobilité intelligente;
  - 2° nomme madame Krystina Dessureault (ID. 169575), employée régulière, à l'emploi de technicienne aux signaux lumineux (F617), classe 5 (poste no 45626), à la Division de l'exploitation et de la mobilité intelligente du Service du transport et de la mobilité intelligente, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2020-0304** Approbation d'un mouvement de main-d'oeuvre à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des voies de circulation de la direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation - **RH2020-064** (CT-RH2020-064) — (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le transfert des postes et de leurs titulaires selon l'annexe 1 intitulée « Tableau du mouvement de main-d'œuvre »;
  - 2° autorise le Service des finances à procéder aux virements de fonds nécessaires.
- 

**CE-2020-0305** Mesure administrative à l'endroit d'un employé de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation - **RH2020-065** (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif maintienne la suspension, avec solde, de l'employé jusqu'à la décision finale des autorités de la Ville.

---

**CE-2020-0306 Promotion de monsieur Mathieu Fournier (ID. 076094) à l'emploi de directeur de la Section du soutien à la gestion et la valorisation des matières résiduelles à la Division de la gestion des matières résiduelles de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et des matières résiduelles - RH2020-073 (CT-RH2020-073) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Mathieu Fournier (ID. 076094), employé permanent, à l'emploi de directeur de la Section du soutien à la gestion et la valorisation des matières résiduelles (D559), classe 3 (poste no 45263), à la Division de la gestion des matières résiduelles de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et des matières résiduelles, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0307 Création d'un poste d'avocat à la Division du droit pénal du Service des affaires juridiques et nomination de monsieur Frédéric Rousseau (ID. 176379) - RH2020-076 (CT-RH2020-076) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'avocat (P556), classe 6 (poste no 45634) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division du droit pénal du Service des affaires juridiques;
- 2° nomme monsieur Frédéric Rousseau (ID. 176379), en qualité d'employé régulier, à l'emploi d'avocat (P556), classe 6 (poste no 45634), à la Division du droit pénal du Service des affaires juridiques, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0308 Création d'un poste de technicien en génie civil à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute–Saint–Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout et mutation de monsieur Daniel Rousseau (ID. 019233) - RH2020-079 (CT-RH2020-079) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de technicien en génie civil (F707), classe 6, (poste no 45650) à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute–Saint–Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout;
- 2° mute monsieur Daniel Rousseau (ID. 019233), employé permanent, de son poste de technicien en génie civil (F707), classe 6 (poste no 42676), à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des voies de circulation de l'Arrondissement de La Cité–Limoilou, responsable de l'entretien des voies de circulation, au poste de technicien en génie

civil (F707), classe 6 (poste no 45650), à la Section de la planification et du soutien de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0309** **Abolition d'un poste de technicien–analyste en informatique, classe 6, à la Section du centre de services de la Division du soutien et de l'environnement utilisateur, création d'un poste de conseiller en systèmes d'information, classe 3, à la direction du Service des technologies de l'information et nomination de monsieur Tommy Mantha (ID. 173297) - RH2020-081 (CT-RH2020-081) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse le poste de technicien–analyste en informatique (F715), classe 6 (poste no 36900) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec* (FISA) à la Section du centre de services de la Division du soutien et de l'environnement utilisateur du Service des technologies de l'information;
  - 2° crée un poste de conseiller en systèmes d'information (P527), classe 3 (poste no 45647) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, à la direction du Service des technologies de l'information;
  - 3° nomme monsieur Tommy Mantha (ID. 173297), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de conseiller en systèmes d'information (P527), classe 3 (poste no 45647), à la direction du Service des technologies de l'information, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2020-0310** **Création d'un poste d'agent de secrétariat à la direction du Service des affaires juridiques et déplacement de madame Nathalie Agis (ID. 084431) - RH2020-083 (CT-RH2020-083) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'agent de secrétariat (F401), classe 3 (poste no 45648) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec* (FISA), à la direction du Service des affaires juridiques;
  - 2° déplace madame Nathalie Agis (ID. 084431), employée permanente, au poste d'agente de secrétariat (F401), classe 3 (poste no 45648), à la direction du Service des affaires juridiques, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

**CE-2020-0311** Création d'un poste de commis intermédiaire à la Section de l'enregistrement et du cadastre de la Division de la confection des rôles d'évaluation au Service de l'évaluation et mutation de madame Josée Roy (ID. 046211) - **RH2020-084** (CT-RH2020-084) — (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de commis intermédiaire (F402), classe 3 (poste no 45649) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec* (FISA), à la Section de l'enregistrement et du cadastre de la Division de la confection des rôles d'évaluation au Service de l'évaluation;
- 2° mute madame Josée Roy (ID. 046211), employée permanente, au poste de commis intermédiaire (F402), classe 3 (poste no 45649), à la Section de l'enregistrement et du cadastre de la Division de la confection des rôles d'évaluation au Service de l'évaluation, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0312** Transfert d'un poste de conseiller en systèmes d'information, classe 3, de la Direction à la Section des services applicatifs communs de la Division de l'exploitation des services transversaux du Service des technologies de l'information et promotion de madame Diakhou Mbaye (ID. 041578) - **RH2020-090** (CT-RH2020-090) — (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° transfère le poste de conseiller en systèmes d'information (P527), classe 3 (poste no 40664), de la Direction à la Section des services applicatifs communs de la Division de l'exploitation des services transversaux (poste no 45652) du Service des technologies de l'information;
- 2° promeut madame Diakhou Mbaye (ID. 041578), employée permanente, à l'emploi de conseillère en systèmes d'information, classe 3 (poste no 45652), à la Section des services applicatifs communs de la Division de l'exploitation des services transversaux du Service des technologies de l'information, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0313** Abolition d'un poste de technicien–analyste en informatique, classe 6, à la Section de l'environnement de travail de la Division du soutien et de l'environnement utilisateur du Service des technologies de l'information, création d'un poste de conseiller en systèmes d'information, classe 3, à la Section de la conception des services TI – Projets D de la Division de la conception des services TI du Service des technologies de l'information et nomination de madame Karla Jaimes (ID. 091951) - **RH2020-091** (CT-RH2020-091) — (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse le poste de technicien–analyste en informatique (F715), classe 6 (poste no 36894) de l'échelle de traitement des emplois régis par la

*Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA), à la Section de l'environnement de travail de la Division du soutien et de l'environnement utilisateur du Service des technologies de l'information;*

- 2° crée un poste de conseiller en systèmes d'information (P527), classe 3 (poste no 45653) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, à la Section de la conception des services TI – Projets D de la Division de la conception des services TI du Service des technologies de l'information;
- 3° nomme madame Karla Jaimes (ID. 091951), en qualité d'employée régulière, à l'emploi de conseillère en systèmes d'information (P527), classe 3 (poste no 45653), à la Section de la conception des services TI – Projets D de la Division de la conception des services TI du Service des technologies de l'information, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0314** Abolition d'un poste de conseiller en gestion financière, classe 3, à la direction du Service des affaires juridiques, mise en surnombre de madame Angelica Quirola (ID. 075617) et affectation temporaire à la Division du contrôle du projet du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun, création d'un poste de technicien en administration, classe 5, à la direction du Service des affaires juridiques et mutation de madame Caroline Vézina (ID. 145890) - **RH2020-092** (CT-RH2020-092) — (Ra-2177)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse le poste de conseiller en gestion financière (P522), classe 3 (poste no 42008) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, à la direction du Service des affaires juridiques;
- 2° déclare la titulaire du poste, madame Angelica Quirola (ID. 075617), conseillère en gestion financière, classe 3, à titre d'employée en surnombre et l'affecte temporairement à la Division du contrôle du projet du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun (poste no 44800);
- 3° crée un poste de technicien en administration (F620), classe 5 (poste no 45654) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la direction du Service des affaires juridiques;
- 4° mute madame Caroline Vézina (ID. 145890), employée permanente, au poste de technicienne en administration (F620), classe 5 (poste no 45654), à la direction du Service des affaires juridiques, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

**CE-2020-0315 Retraite le 1<sup>er</sup> mars 2020 de monsieur Benoit Couture (ID. 004242), directeur de la Division de l'arpentage et de la géomatique au Service de l'ingénierie - RH2020-093 (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la retraite de monsieur Benoit Couture (ID. 004242), directeur de la Division de l'arpentage et de la géomatique (poste no 39702) au Service de l'ingénierie, le 1<sup>er</sup> mars 2020.

---

**CE-2020-0316 Promotion de monsieur John Condon (ID. 072392) à titre de directeur de division TI à la Division de l'exploitation des services transversaux du Service des technologies de l'information - RH2020-098 (CT-RH2020-098) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur John Condon (ID. 072392), employé permanent, à titre de directeur de division TI (D478), classe 1 (poste no 36858), à la Division de l'exploitation des services transversaux du Service des technologies de l'information, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0317 Promotion de monsieur Luis Lalancette (ID. 153670) à titre de directeur de division TI à la Division du soutien et de l'environnement utilisateur du Service des technologies de l'information - RH2020-100 (CT-RH2020-100) — (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Luis Lalancette (ID. 153670), employé permanent, à titre de directeur de division TI (D478), classe 1 (poste no 36856), à la Division du soutien et de l'environnement utilisateur du Service des technologies de l'information, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0318 Résiliation du contrat de services professionnels – Gérance de construction et d'entreprise générale – Centre sportif de Sainte-Foy – Construction d'un centre de glaces (BAT2016–251) (Appel d'offres public 51234) - AP2020-117 (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1<sup>o</sup> résilie le contrat de services professionnels - Gérance de construction et d'entreprise générale - Centre sportif de Sainte-Foy - Construction d'un centre de glaces (BAT2016-251), adjugé à *Groupe Axor inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-0296 du 21 février 2018, et ce, à compter du 6 février 2020;

2° autorise le directeur du Service de la gestion des immeubles à signer tous les documents requis pour donner effet à la résiliation de ce contrat.

---

**CE-2020-0319 Démission de monsieur Paul–Christian Nolin (ID. 008140), attaché politique et attaché de presse au Cabinet de la mairie - RH2020-123 (Ra-2177)**

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la démission de monsieur Paul–Christian Nolin (ID. 008140), attaché politique et attaché de presse au Cabinet de la mairie (poste no 19857), avec effet le 7 février 2020 à la fin de sa journée de travail.

---

La séance est levée à 13 h 15

---

Régis Labeaume  
Président

Sylvain Ouellet  
Greffier

SO\ir